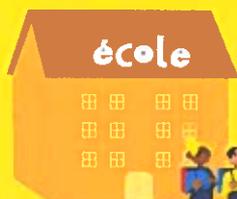


OPÉRATION LES PETITS PIÉTONS

LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

**Vous êtes retraité(e) ?
Participez à la sécurisation
des traversées piétonnes
aux entrées et sorties des écoles.**



**Postes
ouverts aux
retraité(e)s
de - 75 ans***

Rémunération
24h/mois

* sous conditions

Postulez sur marseille.fr



VILLE
MARSEILLE

Mission

Sécuriser la traversée des écolières et écoliers sur les passages piétons aux abords des écoles élémentaires publiques aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
durant toute l'année scolaire 2022-2023
(hors vacances scolaires et mercredi)
de 8h à 8h45 et de 16h15 à 17h

Rémunération

Salaires basé sur 24 h/mois au taux du SMIC horaire brut

Conditions

Être retraité(e)

Agé(e) de moins de 75 ans

Être mobile et apte à exercer une activité en extérieur

Postulez facilement sur marseille.fr

**Pour toute info complémentaire,
contactez le 04 91 55 40 72**

Documents à fournir pour candidater

- Lettre de candidature à l'attention de Monsieur le Maire
- Justificatif de domicile
- Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité
- Photocopie recto/verso de la Carte Vitale ainsi que l'attestation de Sécurité Sociale
- Photocopie de l'attestation de mise en retraite
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Certificat médical délivré par le médecin traitant attestant l'aptitude physique à l'emploi